

# DECLARATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE CONSECUTIVE AU DISCOURS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SUR L'ETAT DE LA NATION

---

Le jeudi 19 juillet 2018, le Président a adressé un discours à la nation congolaise par l'entremise des représentants de la population réunis en Congrès.

De cette allocution, les organisations de la société civile retiennent :

- Que « *Le cap des troisièmes consultations électorales, fixées en décembre prochain, reste donc maintenu. Notre engagement à respecter la Constitution demeure lui aussi non équivoque.* » ;
- Que « *...les élections en République Démocratique du Congo seront, réellement une affaire de souveraineté et qu'elles seront en conséquence, entièrement financées par l'Etat congolais* » ;
- Qu'« *...il est temps, plus que temps, que grâce aux réformes et changements opérés, [que] la soif de la justice, fortement ressentie par notre peuple, soit étanchée et que ceux qui ont choisi de faire les affaires dans ce pays aient pleinement foi en notre système judiciaire* » ;

Fortes de ces affirmations, les organisations de la société civile maintiennent également leur détermination à tout mettre en œuvre pour que des élections paisibles, libres, transparentes, crédibles et inclusives aient lieu le 23 décembre 2018 et pour consacrer la première alternance démocratique pacifique de l'histoire de notre pays avec les personnes qui amèneraient l'alternative par rapport à la misère du peuple congolais.

Toutefois, à **SEULEMENT QUATRE MOIS** du scrutin, elles attirent l'attention de toutes les parties prenantes à ce processus et de tous les partenaires extérieurs sur :

- Les imperfections dans la réforme de la justice, particulièrement en ce qui concerne les irrégularités constatées dans la procédure de remplacement de trois nouveaux juges de la Cour Constitutionnelle nommés récemment sans tirage au sort préalable conformément au prescrit de la Loi ;
- Le retard dans le financement du processus électoral (à peine 56,85% décaissés à fin juin 2018) par rapport au plan de décaissement des fonds ;
- La faible application des mesures effectives de décrispation de l'environnement politique recommandées par l'Accord de la Saint Sylvestre ;
- L'absence de consensus, prémices probables de contestations à venir, entre la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et un grand nombre de parties prenantes en ce qui concerne l'utilisation de la machine à voter et le traitement des 16,6% des cas irréguliers dans le fichier électoral relevé par l'audit de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ;
- Le silence du Chef de l'Etat en ce qui concerne son avenir politique qui alimente les suspicions de nature à envenimer le climat politique ;
- La campagne médiatique des acteurs de la Majorité sur une probable candidature du Président Kabila pour un troisième mandat en violation de la constitution.

Suite à ces constats majeurs, les organisations de la société civile exigent :

- La publication par la CENI, dans les formats accessibles aux populations, de la cartographie des bureaux de vote avec le nombre d'électeurs y inscrits afin de rassurer toutes les parties prenantes ainsi que la liste des cas irréguliers décelés ;
- La correction de la procédure régulière de renouvellement d'un tiers (3 sur 9) des membres de la cour constitutionnelle en vue de crédibiliser l'administration de la justice au plus haut niveau de recours ;
- Le traitement au cas par cas par la CENI de tous les cas d'irrégularité décelés dans le fichier électoral par l'audit conduit par l'Organisation Internationale de la Francophonie ;
- La reconstruction du consensus autour du recours planifié de l'utilisation de la machine à voter en veillant à le restreindre à un son unique rôle de simple IMPRIMANTE sans possibilité de recours à la transmission électronique des données vers le serveur central ;
- La poursuite, par les instances judiciaires, des agents de la CENI auteurs ou complices de la fraude et de la corruption du fichier électoral ;

- La signature par tous les acteurs électoraux d'un acte d'engagement au respect des droits fondamentaux et du code éthique ;
- La libération par le Gouvernement de la République de l'espace médiatique et public garantissant le respect de la liberté de la presse et de manifestation ainsi que l'accès équitable de toutes les parties-prenantes aux médias publics ;
- Le respect par le Gouvernement du plan de décaissement des ressources prévues pour la mise en œuvre du processus électoral par la CENI ;
- Que les organes de contrôle (Parlement, Inspection Générale de Finances et la Cour des Comptes) organisent des audits de gestion de fonds alloués à la CENI conformément à l'Accord de la Saint Sylvestre ;
- Que la Monusco applique sans tergiversation la Résolution 2409 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et aussi le communiqué conjoint des membres du Conseil de sécurité des Nations Unies et du Conseil de paix et Sécurité de l'Union Africaine sanctionnant la 12<sup>ème</sup> réunion consultative annuelle tenue à New York le 19 juillet 2018 sur la RDC.

Les organisations de la société civile déplorent que le Gouvernement de la République n'ait pas mis en œuvre, **AVANT LES DEPÔTS DES CANDIDATURES**, toutes les mesures de décrispation politique contenues dans l'Accord de la Saint Sylvestre, notamment celle de la libération des prisonniers politiques qu'elles exigent sans délai.

Tout en saluant la décision de souveraineté du gouvernement de la République de financer le processus électoral sur fonds propres, les OSC exhortent la CENI à ne pas dédaigner les aides logistiques de bonne volonté faites en toute bonne foi, notamment celle de la Monusco.

Elles s'investissent pleinement au processus de fiabilisation du fichier électoral partant de l'audit citoyen à la publication des listes électorales et s'engagent à porter à la connaissance de l'opinion, de la CENI et des instances judiciaires compétentes, les résultats de son monitoring sur les cas d'inéligibilité (nationalité, dossiers judiciaires patents, etc.) des candidats aux divers scrutins.

Enfin, les organisations de la société civiles disent **NON** à la candidature du Président de la République pour un troisième mandat, conformément aux dispositions de la constitution et appellent la population et tous les partenaires régionaux et internationaux à accentuer la pression sur toutes les parties prenantes au processus électoral en République démocratique du Congo pour le respect de façon « *...non équivoque...* » de la Constitution et la mise en œuvre, sans délai, de l'Accord de la Saint Sylvestre en **TOUTE BONNE FOI ET DANS SON INTEGRALITE**, conformément à la résolution 2348 du 31 mars 2017 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies.

Kinshasa, le 20 juillet 2018

Les organisations signataires

1. 4<sup>e</sup> VOIX
2. Action Chrétienne pour l'Abolition de la Torture (ACAT)
3. Action Citoyenne pour le Développement Intégral du Congo (ACDIC)
4. Action Contre l'Impunité pour les Droits Humain (ACIDH)
5. Action pour le Développement des Populations Défavorisées (ADPD)
6. Action pour une Jeunesse Productive et Responsable (APRORES)
7. Agir pour des Elections Transparentes et Apaisées (AETA)
8. Association des Ami(e)s du Père Tony (ASAPT)
9. Association pour le Développement Humain (ADH)
10. Alternatives Citoyennes pour les Droits de l'Homme (ALCIDHO)
11. Amis de Nelson Mandela pour la Défense des Droits Humains (ANMDH)
12. Association pour la Promotion Humaine (APROHU)
13. Association africaine de Défense des Droits de l'Homme (ASADHO)
14. Association des Ami(e)s du Père Tony (ASAPT)
15. Association Nationale des Photographes de la RDC (ANAPHO)
16. Association pour le Développement Humain (ADH)

17. Association des Femmes Juristes du Congo (AFEJUCO)
18. Atandele asbl (ATA)
19. CADICEC
20. Comité Académique pour la Recherche des Principes (CARP)
21. CELEST « C.E. »
22. Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF)
23. Centre d'Etudes Politiques (CEP UNIKIN)
24. Centre d'Etudes Pour l'Action Sociale (CEPAS)
25. Centre de Développement Rural de Tshofua (CEDERUT)
26. Centre de Recherche et d'Etudes sur l'Etat de Droit en Afrique (CREEDA)
27. Centre des Droits de l'Homme - Université Kongo (CDH-UK)
28. Centre Panafricain pour l'Education au Développement (CEPANED)
29. CERED
30. Citoyens Lésés
31. Coalition Nationale des Organisations des Volontaires pour le Développement (CNOVD)
32. Comité des Droits de l'Homme et Développement (CODHOD)
33. Congo Peace Network (CPN)
34. COGITO
35. COJESKI
36. Collectif 2016 pour le changement
37. Collectif 24 (C24)
38. Compte à Rebours
39. Congrès International des Congolais (CIC)
40. Corps des Volontaires pour la Paix et le Développement
41. CREEIJ
42. Dynamique de la Société Civile pour les Grands-Lacs (DYSOCIV)
43. DYPOL
44. Engagement Citoyen pour le Changement (ECCHA)
45. ENOUGH RDC
46. ENSEMBLE
47. FENAJEC
48. FILIMBI
49. Forum pour les Droits des Jeunes et Enfants au Congo (FODJEC)
50. Forum des Femmes pour la Bonne Gouvernance et le Développement (FFBGD)
51. L'Institut Alternatives et Initiatives citoyennes pour la Gouvernance Démocratique (I-AICGD)
52. IL EST TEMPS
53. Institut de Recherche en Droits de l'Homme (IRDH)
54. JCRC
55. Jeunesse du Monde
56. La Voix des Sans Voix (VSV)
57. Laïcat de l'Armée du Salut
58. Les Amis de Nelson Mandela
59. Les Collectifs des Jeunes Pro Changement
60. Ligue des Electeurs (LE)
61. Ligue Nationale pour les Elections Libres et Transparentes (LINELIT)
62. Lutte pour le Changement (LUCHA)
63. Lutte pour un Congo de Valeurs (LUCOV)
64. MICASDO
65. Mouvement pour la Réforme Sociale (MORESO)
66. Nouveau Leadership Performant Transformationnel (NLPT)
67. Observatoire de la Dépense Publique (ODEP)
68. Œuvres Sociales pour le Développement Intégral de l'Homme (OSDIH)
69. Organisation Congolaise des Ecologistes et Amis de la Nature (OCEAN)
70. Pole Institute
71. Réseau des Organisation des Droits de l'Homme et d'Education Civique d'Inspiration Chrétienne (RODHECIC)
72. Réseau National des ONGs des Droits de l'Homme de la RDC (RENADHOC RDC)
73. Service d'Appui aux Communautés de Base (SERACOB)

74. Terre d'Amani pour Enfants du Monde
75. Toges Noires
76. Upendo Humanity

Contacts :

Alain Nzadi-a-Nzadi  
Centre d'Etudes Pour l'Action Sociale,  
+243 826 833 092

Jean-Claude Katende  
Association Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme,  
+243 811 729 908